

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

Version 1.0

Date d'impression 27.10.2017

Date de révision 18.04.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : ACIDE ACETIQUE 80% VOL
Nom de la substance : acide acétique
No.-Index : 607-002-00-6
No.-CAS : 64-19-7
No.-CE : 200-580-7
No. enr. REACH EU : 01-2119475328-30-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à un grade produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

UNI DROGUERIE
32, rue de verdun BAT9 77181 Le Pin
Tel : 0160206673
Siret : 89979858100018 TVA : FR21899798581

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité
Disponibles 7j/7 et 24h/24
0800 07 42 28 appel depuis la France
+33 800 07 42 28 (international)

Accès aux centres anti-poisons de France
(serveur ORFILA de l'INRS)
Disponibles 7j/7 et 24h/24

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

Informations limitées aux intoxications
01 45 42 59 59 appel depuis la France
+33 1 45 42 59 59 (international)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Corrosion cutanée	Catégorie 1B	---	H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Prévention : P260 Ne pas respirer les brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

Intervention : P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- acide acétique

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
acide acétique			
No.-Index : 607-002-00-6	>= 50 - < 80	Flam. Liq.3 Skin Corr.1A	H226
No.-CAS : 64-19-7			H314
No.-CE : 200-580-7			
No. enr. : 01-2119475328-30-xxxx			
REACH EU			

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas d'inhalation : En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Appeler immédiatement un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Si possible, consulter les urgences ophtalmiques.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus. En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac. Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique.
------------	-----------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Le chauffage fort peut produire les vapeurs combustibles qui peuvent former le mélange explosif avec de l'air.
Produits de combustion dangereux	: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO ₂), La formation de fumées caustiques est possible.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection)
Méthodes spécifiques d'extinction	: Contenir la fumée avec de l'eau vaporisée.
Conseils supplémentaires	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Tenir à distance les personnes non protégées. Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. En cas de formation de vapeurs et d'aérosols, porter un appareil respiratoire avec filtre approprié. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	: Conserver dans le conteneur d'origine.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. La formation de mélanges inflammables dans l'air est possible en cas de réchauffement au-dessus du point d'éclair et/ou pendant la pulvérisation (vaporisation).
Information supplémentaire sur les conditions de stockage	: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conserver dans un endroit bien ventilé.
Précautions pour le stockage en commun	: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Matériaux d'emballage appropriés	: Acier inoxydable, Polyéthylène, Polypropylène
Matériaux d'emballage inappropriés	: , Fer, cuivre, Laiton, Zinc

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	: Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
--------------------------------	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant:	acide acétique	No.-CAS 64-19-7
Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)		

DNEL
Travailleurs, Long terme - effets locaux, Inhalation : 25 mg/m³

DNEL
Travailleurs, Aiguë – effets locaux, Inhalation : 25 mg/m³

DNEL
Consommateurs, Long terme - effets locaux, Inhalation : 25 mg/m³

DNEL
Consommateurs, Aiguë – effets locaux, Inhalation : 25 mg/m³

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce : 3,058 mg/l

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

Eau de mer	: 0,306 mg/l
Libérations intermittentes	: 30,58 mg/l
STP	: 85 mg/l
Sédiment d'eau douce	: 11,36 mg/kg poids sec
Sédiment marin	: 1,136 mg/kg poids sec
Sol	: 0,47 mg/kg poids sec

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):

10 ppm, 25 mg/m³

Indicatif

France. Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP), Valeur Limite d'Exposition à Court Terme (VLCT):

10 ppm, 25 mg/m³

Valeur limite d'exposition professionnelle indicative (circulaires)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : En cas d'exposition faible ou de courte durée utiliser un filtre respiratoire.
Protection respiratoire conforme à EN 141.
Type de Filtre recommandé : A
Type de Filtre recommandé: E
En cas d' exposition intense ou durable utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains

Conseils : Gants de protection conformes à EN 374.
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.
Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Matériel : Caoutchouc Naturel

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Polyisoprène
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc butyle
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Matériel : Chlorure de polyvinyle
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166
Écran facial

Protection de la peau et du corps

Conseils : Vêtements étanches
Tablier résistant aux produits chimiques

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : liquide
Couleur : incolore
clair
Odeur : de vinaigre
Seuil olfactif : donnée non disponible
pH : < 2

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

Point de congélation/intervalle de congélation	: > -27 - -7 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 102 - 118 °C
Point d'éclair	: > 60 °C
Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	: 19,9 %(V) (réfère à la substance pure)
Limite d'explosivité, inférieure	: 4,0 %(V) (réfère à la substance pure)
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Densité	: 1,06 - 1,07 g/cm ³
Hydrosolubilité	: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Kow -0,17 (25 °C; pH 7)
Température d'auto-inflammabilité	: 463 °C
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible
Explosibilité	: Le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes	: Non comburant

9.2. Autres informations

Pas de données supplémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Corrosif(ve) au contact avec des métaux

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Bases, Oxydants forts. Alcools, Acide nitrique

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie : Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Composant:	acide acétique	No.-CAS 64-19-7
Toxicité aiguë		
Oral(e)		
DL50	: 3310 mg/kg (Rat)	
Inhalation		
CL50	: > 40 mg/l (Rat; 4 h)	
Dermale		
Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques.		
Irritation		
Peau		
Résultat	: Très corrosif (Lapin) (OCDE ligne directrice 404)	
Yeux		
Résultat	: effets corrosifs (Lapin) (OCDE ligne directrice 405) Peut provoquer des lésions de la cornée. Risque de lésions oculaires graves.	
Sensibilisation		
Résultat	: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.	
Effets CMR		
Propriétés CMR		

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

- Cancérogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.
- Mutagénicité : Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes
Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
- Tératogénicité : Les résultats des études sur les animaux démontrent que ce produit n'est pas tératogène à des doses non-toxiques pour la mère de l'animal et n'est pas toxique pour l'embryon ou le développement foetal.

Génotoxicité in vitro

- Résultat : négatif (Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de mammifères; Substance d'essai: Anhydride acétique) (OCDE ligne directrice 476)
- négatif (Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de mammifères) (OCDE ligne directrice 473)
- négatif (Etude in vitro sur la mutation des gènes sur les cellules des non-mammifères) (OCDE ligne directrice 471)

Génotoxicité in vivo

- Résultat : négatif (test in vivo)
(Substance d'essai: Anhydride acétique) (OCDE ligne directrice 474)

Tératogénicité

(Lapin)
(5 %; 13 jr)
(Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.31.)
négatif

(Rat)
(5 %; 10 jr)
(Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.31.)
négatif

(Souris)
(5 %; 10 jr)
(Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.31.)
négatif

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

- Remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

Exposition répétée

Remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques

Danger par aspiration

Non applicable,

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant:	acide acétique	No.-CAS 64-19-7
-------------------	-----------------------	------------------------

Toxicité aiguë

Poisson

CL50 : 75 mg/l (Lepomis macrochirus; 96 h)
CL50 : 88 mg/l (Pimephales promelas; 96 h)
CL50 : > 300,82 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel); 96 h)
(OCDE ligne directrice 203)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 : > 300,82 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 48 h) (OCDE Ligne directrice 202)

algue

CE50 : > 300,82 mg/l (Skeletonema costatum (algue marine); 72 h)

Bactérie

EC10 : 1000 mg/l (Pseudomonas putida; 0,5 h)

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	acide acétique	No.-CAS 64-19-7
-------------------	-----------------------	------------------------

Persistance et dégradabilité

Persistance

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

Résultat : donnée non disponible

Biodégradabilité

Résultat : 95 % (Durée d'exposition: 5 jr)
Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	acide acétique	No.-CAS 64-19-7
Bioaccumulation		

Résultat : log Kow -0,17 (25 °C; pH 7)
BCF: 3,16
Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	acide acétique	No.-CAS 64-19-7
Mobilité		

Eau : Le produit est soluble dans l' eau., Le produit sera dispersé entre les divers compartiments de l'environnement (sol/ eau/ air).

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant:	acide acétique	No.-CAS 64-19-7
Résultats des évaluations PBT et vPvB		

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Données pour le produit
Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.
Effets nocifs sur les organismes aquatiques par déplacement de la valeur du pH.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.
- Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.
- Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

2790

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : ACIDE ACÉTIQUE EN SOLUTION
RID : ACIDE ACÉTIQUE EN SOLUTION
IMDG : ACETIC ACID SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe : 8
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels) 8; C3; 80; (E)

RID-Classe : 8
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger) 8; C3; 80

IMDG-Classe : 8
(Étiquettes; No EMS) 8; F-A, S-B

14.4. Groupe d'emballage

ADR : II
RID : II
IMDG : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR : non
Dangereux pour l'environnement selon RID : non

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

Polluant marin selon le code IMDG : non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données pour le produit

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. : Point n°: , 3; Listé

Directive EU. 2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso III : 1436 Stockage ou emploi de liquide combustible

Composant:	acide acétique	No.-CAS 64-19-7
------------	----------------	-----------------

UE. Règlement UE n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. : Point n°: , 3; Listé

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

articles dangereux.

Point n°: , 40; Listé

UE. Règlement 528/2012 : Numéro CE : , 200-580-7; Catégorie 1 - Substances autorisées / UE concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, annexe I: substan
comme additifs alimentaires conformément au règlement (CE) n ° 1333/2008; Concentration devant être limitée de sorte que chaque produit biocide ne nécessite aucune classification selon la directive 1999/45 o Règlement (la CE) N° 1272/2008.

EU. Reglementation No : Numéro CE : , 200-580-7; Listé
1451/2007 [Biocides], annexe I, JO L325)

Directive EU. : Exigences palier inférieur: 5.000 tonnes; Partie 1: Catégories 2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I : Exigences du palier supérieur: 50.000 tonnes; Partie 1: Catégories de substances dangereuses; P5c: Liquides inflammables, catégories 2 ou 3 pas couverts par P5a et P5b, L'information fournie est valide si le produit est stocké en dessous du point d'ébullition et à pression de 1013hPa.
L'information fournie est valide si le produit est stocké en dessous du point d'ébullition et à pression de 1013hPa.

État actuel de notification acide acétique:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	
EINECS	OUI	200-580-7
ENCS (JP)	OUI	(2)-688
IECSC	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(2)-688
JEX (JP)	OUI	(2)-688
KECI (KR)	OUI	KE-00013
NZIOC	OUI	HSR000975
NZIOC	OUI	HSR001580
NZIOC	OUI	HSR001581
NZIOC	OUI	HSR001582
PICCS (PH)	OUI	
TSCA	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Abréviations et acronymes

FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	concentration prédite sans effet
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC	substance extrêmement préoccupante
UVCB	substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques
vPvB	très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes usitées pour la classification	:	La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de	:	Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

formation

manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.

Autres informations

:

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

N°.	Titre	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Utilisation de produit intermédiaire	3	8, 9	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 15	6a	NA	ES12083
2	Répartition de la substance	3	1, 2a, 2b, 4, 5, 6a, 6b, 7	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9, 15	1, 2	NA	ES8
3	Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges	3	10	NA	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 9, 14, 15	2	NA	ES2319
4	Utilisation dans les produits de nettoyage	3	5, 6a, 6b	NA	2, 3, 4, 7, 8a, 8b, 10, 13	4	NA	ES2409
5	Utilisation dans les produits de nettoyage	21	NA	3, 4, 8, 9a, 9b, 9c, 24, 35, 38	NA	8a, 8d	NA	ES2608
6	Utilisation dans les produits de nettoyage	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 10, 11, 13	8a, 8d	NA	ES2411
7	Utilisation en laboratoires	3	10	NA	10, 15	4	NA	ES2466
8	Utilisation en laboratoires	22	NA	NA	10, 15	8a	NA	ES2470
9	Utilisation comme produit chimique de traitement de l'eau	3	8, 9	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 15	1, 4	NA	ES2481
10	Utilisation comme produit chimique de traitement de l'eau	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 15	8f	NA	ES2483
11	Utilisation dans les unités de forage et de production dans les champs de pétrole et de gaz	3	10	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 15	1, 4	NA	ES2472
12	Utilisation de produits chimiques agricoles	21	NA	12, 27	NA	8a, 8d	NA	ES2490
13	Utilisation de produits chimiques agricoles	22	10	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 15	8d	NA	ES96

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

1. Titre court du scénario d'exposition 1: Utilisation de produit intermédiaire

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9: Fabrication de substances chimiques fines
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6a

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15

Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20 °C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2, PROC3, PROC4)	
	Manipuler dans une hotte aspirante ou sous une ventilation à extraction.(PROC15)	
	Purger ou éliminer la substance de l'équipement avant une ouverture ou de la maintenance.(PROC8a, PROC8b)	
	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.(PROC2, PROC3, PROC4)	
	Stockage Echantillonnage de produit	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).(PROC1, PROC2)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC8a, PROC8b)	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Travailleurs

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
--------------------------	------------------------	--------------------	---------------------	-----

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

--- | --- | --- | --- | ---

Quand les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires recommandées sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les PNEC prévues et les ratios résultant de la caractérisation du risque doivent être inférieurs à 1.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Confirmer que les mesures que gestion des risques (RMM) et les conditions opératoires (OC) sont comme celles décrites ou d'une efficacité équivalente

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

1. Titre court du scénario d'exposition 2: Répartition de la substance

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU1: Agriculture, sylviculture, pêche SU2a: Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b: Industries offshore SU4: Fabrication de produits alimentaires SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a: Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU6b: Fabrication de bois et produits à base de bois SU7: Imprimerie et reproduction d'enregistrements
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances ERC2: Formulation de préparations
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC2

Aucune estimation d'exposition n'est disponible pour l'environnement, Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié.. , Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15

Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Traitement par lots avec collecte d'échantillon	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.(PROC4)
	Exposition générale (systèmes fermés)	Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC4)
	Échantillon de process	Échantillonnage par cercle fermé ou tout autre

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

		système pour éviter l'exposition.(PROC8b)
	Activités de laboratoire	Manipuler dans une hotte aspirante ou sous une ventilation à extraction.(PROC15)
	Transfert de masse (systèmes fermés)	Avant débranchement, nettoyer les conduites. Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC8b)
	Transfert de masse (systèmes ouverts)	Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC8b)
	Remplissage de barils et petits paquets	Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC9)
	Nettoyage et maintenance de l'équipement	vider les systèmes avant ouverture et entretien de l'équipement.(PROC8a, PROC8b)
	Stockage avec des expositions occasionnelles contrôlées	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé. Mettre l'entrepôt de masse en plein air. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).(PROC2)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Transfert de masse (systèmes fermés)	ou Si les mesures de contrôle techniques/organisationnelles ci-dessus ne sont pas réalisables, alors adopter les EPP suivants: Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC8b)
	Transfert de masse (systèmes ouverts)	Si les mesures de contrôle techniques/organisationnelles ci-dessus ne sont pas réalisables, alors adopter les EPP suivants: Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC8b)
	Nettoyage et maintenance de l'équipement	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC8a, PROC8b)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Travailleurs

La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée. Quand les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires recommandées sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les PNEC prévues et les ratios résultant de la caractérisation du risque doivent être inférieurs à 1.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

1. Titre court du scénario d'exposition 3: Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2: Formulation de préparations

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2

Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié., Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14, PROC15

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Exposition générale (systèmes fermés)	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2)
	Exposition générale (systèmes fermés) avec collecte d'échantillon avec des expositions	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).(PROC2)

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

	occasionnelles contrôlées	
	Exposition générale (systèmes fermés) Utilisation dans des process de charge fermés	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC3)
	Exposition générale (systèmes ouverts) Traitement par lots avec collecte d'échantillon avec la possibilité de création d'aérosol	Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC4)
	Traitements par lots à des températures élevées	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.(PROC3)
	Échantillon de process	Échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition.(PROC8b)
	Activités de laboratoire	Manipuler dans une hotte aspirante ou sous une ventilation à extraction.(PROC15)
	Transfert de masse	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.(PROC4, PROC8a, PROC8b)
	Opérations de mélange (systèmes ouverts) avec la possibilité de création d'aérosol	Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC4, PROC5)
	Manuel Mise en bouteille de et arrosage avec des conteneurs	Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC8a)
	Transvasement de baril/quantités	Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC9)
	Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC14)
	Remplissage de barils et petits paquets	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.(PROC9)
	Nettoyage et maintenance de l'équipement	vider les systèmes avant ouverture et entretien de l'équipement.(PROC8a, PROC8b)
	Stockage Echantillonnage de produit	Mettre l'entrepôt de masse en plein air. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).(PROC1, PROC2, PROC8b)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Nettoyage et maintenance de l'équipement	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC8a, PROC8b)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Travailleurs

Quand les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires recommandées sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les PNEC prévues et les ratios résultant de la caractérisation du risque doivent être inférieurs à 1.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

1. Titre court du scénario d'exposition 4: Utilisation dans les produits de nettoyage

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a: Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU6b: Fabrication de bois et produits à base de bois
Catégories de processus	PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4

Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section 3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié., Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC13

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20 °C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)., On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	
	Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 5 %.(PROC7, PROC10)	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Transfert de masse	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.(PROC8a, PROC8b)
	Processus automatisé en systèmes (semi) fermés Transvasement de baril/quantités Utilisation en systèmes fermés	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.(PROC8a, PROC8b)
	Utilisation de produits de nettoyage en systèmes	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

	fermés	heure).(PROC2, PROC4)
	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs Structure spécifique	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.(PROC8b)
	Utilisation en systèmes fermés Traitement par chauffage	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.(PROC4)
	Dégraissage de petits objets dans des stations de lavage	Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC13)
	Nettoyage par nettoyeurs basse pression	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.(PROC10)
	Nettoyage par nettoyeur haute pression	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). ou S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.(PROC7)
	Manuel Surfaces nettoyage Pas d'aspersion	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). ou S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.(PROC10)
	Nettoyage et maintenance de l'équipement	vider les systèmes avant ouverture et entretien de l'équipement.(PROC8a, PROC8b)
	Stockage avec des expositions occasionnelles contrôlées	Mettre l'entrepôt de masse en plein air. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Nettoyage et maintenance de l'équipement	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC8a, PROC8b)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Travailleurs

Quand les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires recommandées sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les PNEC prévues et les ratios résultant de la caractérisation du risque doivent être inférieurs à 1.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

1. Titre court du scénario d'exposition 5: Utilisation dans les produits de nettoyage

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit chimique	PC3: Produits d'assainissement de l'air PC4: Produits antigel et de dégivrage PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC38: Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d

Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section 3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié., Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC3: Assainissement de l'air, action instantanée (aérosols)

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 50%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	aérosol
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	0,1 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	4 Fois par jour
	Durée d'exposition par événement	15 min
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m ³
	Comprend l'application par une température ambiante., Comprend l'application par une ventilation type de foyer.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC3: Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 10%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide, liquide
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	0,48 g

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 fois par jour
	Fréquence d'utilisation	8 Heures/événement
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	36 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m ³
	Comprend l'application par une température ambiante., Comprend l'application par une ventilation type de foyer.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC4: Lavage des fenêtres de voiture

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 1%
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	0,5 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 fois par jour
	Durée d'exposition par événement	1,2 min
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	34 m ³
	Comprend l'application dans un garage particulier (34m ³) par une aération typique.Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC4: Remplissage du radiateur

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 10%
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	2000 g(PC4)
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 fois par jour
	Durée d'exposition par événement	7 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	428 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	34 m ³ (PC4 Lavage des fenêtres de voiture)
	Comprend l'application dans un garage particulier (34m ³) par une aération typique.(PC4 Lavage des fenêtres de voiture)	
	Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter,	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

protection personnelle et hygiène)

2.6 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC4: Dégivreur de serrures

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	4 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
	Durée d'exposition par événement	15 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	215 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	34 m ³ (PC4 Lavage des fenêtres de voiture)
	Comprend l'application dans un garage particulier (34m ³) par une aération typique.(PC4 Lavage des fenêtres de voiture)	
	Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

2.7 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC8: Produits lave-vaisselle et lave-linge

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	15 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
	Durée d'exposition par événement	30 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	858 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m ³
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

2.8 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC8: Nettoyants liquides

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	27 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	128 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

	Durée d'exposition par événement	20 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	858 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m3
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

2.9 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC8: Nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 0% - 2%
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	35 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	128 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
	Durée d'exposition par événement	10 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	428 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m3
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

2.10 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9a: Peinture murale aqueuse au latex

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 0% - 2%
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	2760 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	4 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
	Durée d'exposition par événement	132 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	428 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m3
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter,	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

protection personnelle et hygiène)

2.11 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9a: Peinture à base d'eau, riche en solvant et très solide

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 12%
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	744 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	4 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
	Durée d'exposition par événement	132 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	428 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m ³
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

2.12 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9a: Bouteille de spray à aérosol

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 0,5%
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	215 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	2 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
	Durée d'exposition par événement	20 min
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	34 m ³
	Comprend l'application dans un garage particulier (34m ³) par une aération typique., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

2.13 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9a: Dissolvant (dissolvant pour peinture, colle, papier peint, produits d'étanchéité)

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit: 0% - 17%
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	491 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	3 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
	Durée d'exposition par événement	120 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du	Surface de peau exposée	856 cm ²

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

risque		
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m3
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

2.14 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9b: Matières de charge et Mastic

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 2%
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	85 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	12 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
	Durée d'exposition par événement	240 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	38 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m3
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

2.15 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9b: Plâtres et enduits

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 0% - 0,6%
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	13800 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	12 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
	Durée d'exposition par événement	120 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	858 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m3
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

2.16 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9b: Pâte à modeler

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 1 %.
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	1 g
	(ingéré)	
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	255 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m ³
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

2.17 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9c: Peinture à main

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 1 %.
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	1,35 g
	(ingéré)	
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	255 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m ³
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

2.18 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC24: Liquides

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 0% - 80%
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	2200 g
	(ingéré)	
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	4 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	468 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	34 m ³
	Comprend l'application dans un garage particulier (34m ³) par une aération	

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

	typique., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	
2.19 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC24: Pâtes		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 20%
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	34 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	10 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	468 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	34 m ³
	Comprend l'application dans un garage particulier (34m ³) par une aération typique., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	
2.20 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC24: Sprays		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 20%
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	34 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	6 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
	Durée d'exposition par événement	10 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	468 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m ³
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	
2.21 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Produits lave-vaisselle et lave-linge		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	15 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an
80000000176 / Version 1.0		36/58
		FR

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

	Fréquence d'utilisation	1 Foix par jour
	Durée d'exposition par événement	30 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	858 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m ³
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

2.22 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyants liquides (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, nettoyant verrerie, nettoyant tapis, nettoyant métaux)

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	27 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	128 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Foix par jour
	Durée d'exposition par événement	20 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	858 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m ³
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

2.23 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyants liquides (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, nettoyant verrerie, nettoyant tapis, nettoyant métaux)

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 1,5%
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	35 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	128 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Foix par jour
	Durée d'exposition par événement	10 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	428 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m ³
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., Comprend l'application par une température ambiante.	

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.
--	--

2.24 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC38

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 20%
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	12 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
	Durée d'exposition par événement	60 min
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m3
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., Comprend l'application par une température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Consommateurs

Quand les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires recommandées sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les PNEC prévues et les ratios résultant de la caractérisation du risque doivent être inférieurs à 1.

4. Conseils à l'utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

1. Titre court du scénario d'exposition 6: Utilisation dans les produits de nettoyage

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de processus	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10: Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	<p>ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts</p> <p>ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts</p>

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d

Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié., Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC11, PROC13

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20 °C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)., On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	
	limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25 %.(PROC2, PROC4, PROC8a, PROC8b)	
	Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 5 %.(PROC10, PROC11, PROC13)	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs Structure spécifique	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).(PROC8b)
	Processus automatisé en systèmes (semi) fermés Utilisation en systèmes fermés	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).(PROC2)

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

Processus automatisé en systèmes (semi) fermés Utilisation en systèmes fermés Transvasement de baril/quantités	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.(PROC2, PROC3)
Processus semi-automatisé(p.e. application semi-automatique de soins et d'entretien du sol	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure).(PROC4)
Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.(PROC8a, PROC8b)
Manuel nettoyage Immersion et arrosage	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).(PROC13)
Nettoyage par nettoyeurs basse pression Rouleau et peinture Pas d'aspersion	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure).(PROC10)
Nettoyage par nettoyeur haute pression Vaporisation Extérieur.	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.(PROC11)
Nettoyage par nettoyeur haute pression Vaporisation Intérieur.	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure).(PROC11)
Manuel Surfaces nettoyage Vaporisation	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.(PROC10)
Application manuelle ad hoc à l'aide de pistolets pulvérisateurs à gâchette, par trempage, etc.	Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC10)
Application manuelle ad hoc à l'aide de pistolets pulvérisateurs à gâchette, par trempage, etc.	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.(PROC10)
nettoyage	Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC4)
Nettoyage et maintenance de l'équipement	Vidanger et laver à grande eau le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement. Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).(PROC8a, PROC8b)
Stockage avec des expositions occasionnelles	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). ou

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

	contrôlées	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.(PROC2)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs	Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions(PROC8a, PROC8b)
	Nettoyage par nettoyeur haute pression Vaporisation Extérieur.	Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions(PROC11)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs Structure spécifique	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC8b)
	Processus automatisé en systèmes (semi) fermés Utilisation en systèmes fermés	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC2)
	Processus automatisé en systèmes (semi) fermés Utilisation en systèmes fermés Transvasement de baril/quantités	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC2, PROC3)
	Manuel nettoyage Immersion et arrosage	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC13)
	Nettoyage par nettoyeurs basse pression Rouleau et peinture Pas d'aspersion	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC10)
	Nettoyage par nettoyeur haute pression Vaporisation Extérieur.	Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC11)
	Nettoyage par nettoyeur haute pression Vaporisation Intérieur.	Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC11)
	Manuel Surfaces nettoyage Vaporisation	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC10)
	Application manuelle ad hoc à l'aide de pistolets pulvérisateurs à gâchette, par trempage, etc.	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC10)
	Nettoyage et maintenance de l'équipement	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC8a, PROC8b)
2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 5%

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20 °C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation de produits de nettoyage en systèmes fermés Extérieur.	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.(PROC4)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Travailleurs

Quand les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires recommandées sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les PNEC prévues et les ratios résultant de la caractérisation du risque doivent être inférieurs à 1.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

1. Titre court du scénario d'exposition 7: Utilisation en laboratoires

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégories de processus	PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4

Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié., Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10, PROC15

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20 °C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)., On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Activités de laboratoire	Manipuler dans une hotte aspirante ou sous une ventilation à extraction.(PROC15)
	nettoyage Rouleau et peinture Nettoyage de récipient/conteneur avec ventilation avec aspiration localisée	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure). Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.(PROC10)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	nettoyage Rouleau et peinture Nettoyage de récipient/conteneur avec ventilation avec aspiration localisée	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC10)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Travailleurs

Quand les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires recommandées sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les PNEC prévues et les ratios résultant de la caractérisation du risque doivent être inférieurs à 1.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

1. Titre court du scénario d'exposition 8: Utilisation en laboratoires

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de processus	PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a

Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section 3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié., Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10, PROC15

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20 °C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Activités de laboratoire	Manipuler dans une hotte aspirante ou sous une ventilation à extraction.(PROC15)
	nettoyage Rouleau et peinture Nettoyage de récipient/conteneur avec ventilation avec aspiration localisée	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure). Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.(PROC10)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	nettoyage Rouleau et peinture Nettoyage de récipient/conteneur avec ventilation avec aspiration localisée	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.(PROC10)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Travailleurs

Quand les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires recommandées sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les PNEC prévues et les ratios résultant de la caractérisation du risque doivent être inférieurs à 1.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

1. Titre court du scénario d'exposition 9: Utilisation comme produit chimique de traitement de l'eau

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9: Fabrication de substances chimiques fines
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC4

Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié., Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20 °C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).	
	limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25 %.(PROC4)	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Transfert de masse	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.(PROC8a, PROC8b)
	Versement de petits conteneurs Traitement par mouillage et arrosage	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC8a)
	Exposition générale (systèmes ouverts)	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

		Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.(PROC4)
	Nettoyage et maintenance de l'équipement	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). vider les systèmes avant ouverture et entretien de l'équipement.(PROC8a)
	Transvasement de baril/quantités Structure spécifique	Utiliser des pompes pour le fût. Éviter les déversements lors de la déconnexion de la pompe. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.(PROC8b)
	Exposition générale (systèmes fermés) Traitement par lots	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.(PROC3)
	Stockage	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Versement de petits conteneurs	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC8a)
	Exposition générale (systèmes ouverts)	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC4)
	Nettoyage et maintenance de l'équipement	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC8a)
	Transvasement de baril/quantités Structure spécifique	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC8b)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Travailleurs

Quand les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires recommandées sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les PNEC prévues et les ratios résultant de la caractérisation du risque doivent être inférieurs à 1.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

1. Titre court du scénario d'exposition 10: Utilisation comme produit chimique de traitement de l'eau

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de processus	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8f: Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8f

Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié., Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20 °C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).	
	limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25 %.(PROC4)	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Versement de petits conteneurs Traitement par mouillage et arrosage	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.(PROC8a)
	Exposition générale (systèmes ouverts)	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.(PROC4)
	Nettoyage et maintenance de l'équipement	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

		vider les systèmes avant ouverture et entretien de l'équipement.(PROC8a)
	Transvasement de baril/quantités Structure spécifique	Utiliser des pompes pour le fût. S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).(PROC8b)
	Exposition générale (systèmes fermés) Traitement par lots	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.(PROC3)
	Stockage	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Versement de petits conteneurs	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.(PROC8a)
	Exposition générale (systèmes ouverts)	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC4)
	Nettoyage et maintenance de l'équipement	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.(PROC8a)
	Transvasement de baril/quantités Structure spécifique	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC8b)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Travailleurs

Quand les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires recommandées sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les PNEC prévues et les ratios résultant de la caractérisation du risque doivent être inférieurs à 1.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

1. Titre court du scénario d'exposition 11: Utilisation dans les unités de forage et de production dans les champs de pétrole et de gaz

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégories de processus	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	<p>ERC1: Fabrication de substances</p> <p>ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles</p>

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC4

Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié., Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20 °C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).	
	limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25 %.(PROC4)	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Transfert de masse	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.(PROC8a, PROC8b)
	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs	Utiliser des pompes pour le fût. Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).(PROC8a, PROC8b)
	Travaux sur les plateformes de forage	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.(PROC4)

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

	Opération d'équipement de filtres à particules solides	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.(PROC4)
	Traitement et élimination des substances solides filtrées	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.(PROC3)
	Échantillon de process	Utiliser un système d'échantillonnage pour le contrôle de l'exposition. S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).(PROC8b)
	Exposition générale (systèmes fermés)	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC2)
	Versement de petits conteneurs	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).(PROC8a)
	Exposition générale (systèmes ouverts)	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.(PROC4)
	Nettoyage et maintenance de l'équipement	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.(PROC8a)
	Traitement par lots Echantillonnage de produit	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.(PROC4)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC8a, PROC8b)
	Versement de petits conteneurs	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC8a)
	Exposition générale (systèmes ouverts)	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC4)
	Nettoyage et maintenance de l'équipement	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC8a)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Travailleurs

Quand les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires recommandées sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les PNEC prévues et les ratios résultant de la caractérisation du risque doivent être inférieurs à 1.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

Scénario d'Exposition

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

1. Titre court du scénario d'exposition 12: Utilisation de produits chimiques agricoles

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit chimique	PC12: Engrais PC27: Produits phytopharmaceutiques
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d

Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section 3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié., Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC12, PC27

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 15%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	2029 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	3 g
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par événement	120 min
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Surface de peau exposée	857 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Comprend l'application par une température ambiante., Comprend l'application par une ventilation type de foyer., Pour chaque évènement, on suppose que la quantité ingérée est de 0.3g	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Consommateurs

Quand les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires recommandées sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les PNEC prévues et les ratios résultant de la caractérisation du risque doivent être inférieurs à 1.

4. Conseils à l'utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

1. Titre court du scénario d'exposition 13: Utilisation de produits chimiques agricoles

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégories de processus	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8d

Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié., Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets	<p>Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié.</p> <p>Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.</p> <p>Cependant une évaluation du risque qualitative est fournie dans la section 9.</p>
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20 °C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)., On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mise en bouteille de et arrosage avec des conteneurs	Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.(PROC8a, PROC8b)
	Nettoyage et	vider les systèmes avant ouverture et entretien de

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

	<p>maintenance de l'équipement Installation non spécialisée</p>	<p>l'équipement. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur. Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 5 %.(PROC8a, PROC8b)</p>
	<p>Vaporisation/embrumer par application manuelle</p>	<p>Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 5 %.</p>
	<p>Application manuelle ad hoc à l'aide de pistolets pulvérisateurs à gâchette, par trempage, etc.</p>	<p>Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 5 %.</p>
	<p>Stockage</p>	<p>Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).(PROC1, PROC2)</p>
	<p>Stockage Echantillonnage de produit</p>	<p>Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.(Extérieur PROC1, PROC2)</p>
	<p>Vaporisation Machine</p>	<p>Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Effectuer dans une cabine ventilée équipée d'un flux d'air laminaire. Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 5 %.</p>
	<p>Mélange en containers</p>	<p>S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.(PROC4)</p>
	<p>Élimination des déchets Installation non spécialisée</p>	<p>S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. ou Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 5 %.(PROC8a)</p>
<p>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</p>	<p>Vaporisation/embrumer par application manuelle</p>	<p>Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions</p>
<p>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</p>	<p>Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.(PROC8a, PROC8b)</p>	
	<p>Vaporisation/embrumer par application manuelle</p>	<p>Gants de protection conformes à EN 374. Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.</p>
	<p>Vaporisation Machine</p>	<p>Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.</p>

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

ACIDE ACETIQUE 80% VOL

Travailleurs

Quand les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires recommandées sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les PNEC prévues et les ratios résultant de la caractérisation du risque doivent être inférieurs à 1.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

